

CHAPITRE X

L'ORGANISATION ET LA CONDITION DES CLASSES RURALES EN OCCIDENT DU XII^e AU XIV^e SIÈCLE

Dans les campagnes de l'Occident, comme dans les villes, l'émancipation et la colonisation amenèrent la formation de nouvelles catégories sociales et déterminèrent la naissance de classes différentes de celles de l'époque antérieure. Des distinctions s'établirent entre les paysans libres propriétaires, les tenanciers censitaires non propriétaires, mais pouvus d'une demi-propriété, les associés et les entrepreneurs de culture. Le salariat agricole apparut au-dessus des survivances de l'ancien régime social et économique, du servage, voire même de l'esclavage.

Formation du tiers état rural et de la classe des petits propriétaires paysans. — Au sommet des masses paysannes se constitue une véritable bourgeoisie, un tiers état rural, qui s'élève jusqu'à la propriété pleine et entière, qui achète souvent même, grâce à son économie, des terres nobles, qui pousse ses enfants dans la cléricature, dans les fonctions administratives, auprès des princes et des seigneurs, qui acquiert bientôt considération et richesse. A cette classe, appartiennent en Allemagne les petits propriétaires libres que l'on nomme les *paysans fieffés* ou possesseurs de fiefs (*lehnbauern*), ceux qui sont exempts de cens, nombreux dans les régions du Sud (*freizinsen, parleute*), les défricheurs devenus propriétaires à titre héréditaire (*erbpachter*). Ils se con-